

Melle : la goutte d'eau qui fait déborder le vase !

Un vase déjà trop plein de dégradations et de violences en région Poitou-Charentes : Nalliers et Pouillé à l'été 2022, Sainte-Soline en mars 2023, Priaires et Mauzé-sur-le-Mignon en septembre, Tusson et le Bernard au mois d'octobre et d'autres encore : on ne les compte plus ! S'ils pensent lutter contre un mégafléau en détruisant un des outils agricoles garant notre souveraineté alimentaire, nous sommes sûrs de lutter contre la mégadésinformation et l'ultraviolence : à Melle ou ailleurs, on ne se laissera pas éclabousser !

Le chiffre du mois

+13 %, c'est l'augmentation estimée des surface en maïs grain en 2024 par rapport à 2023.

MARCHÉS DU MAÏS

LE MAÏS FRANÇAIS NE SUIT PLUS LA TENDANCE À CHICAGO

A la fin du mois de juin, les cours du maïs américains ont été soumis à forte pression avec une perspective de bilan nette alourdi. Le maïs français n'a pas suivi cette tendance fortement baissière car il reste encore soutenu par les cours français et européens du blé.

Des surfaces de maïs en hausse aux Etats-Unis

Les cours du maïs à Chicago ont perdu près de 15 \$/t en quelques jours à la fin du mois de juin, passant même sous le seuil de résistance technique atteint fin février quand les cours touchaient leur plus bas. La première échéance à Chicago est ainsi passée sous le seuil symbolique des 4 \$/boisseau (157,50 \$/t) pour la première fois depuis l'automne 2020, un signal fortement baissier.

Ce mouvement baissier est le fait du rapport de l'USDA de la fin du mois de juin qui a revu en forte hausse les surfaces de maïs semées aux Etats-Unis. Si un tel mouvement était attendu par la quasi-totalité des opérateurs, les premières estimations de surfaces semées semblaient franchement basses et la campagne de semis s'étant bien déroulée, c'est l'ampleur de cette hausse qui a surpris. En effet, les surfaces semées ont été revues en hausse de plus de 500 000 ha (37 Mha) par rapport aux estimations du printemps. Par ailleurs, le rapport sur les stocks au 1^{er} juin a révélé que ceux-ci étaient plus hauts que prévus. Ces deux éléments ont pesé lourdement sur les cours en prévision de leur intégration au bilan américain de juillet pour la campagne 2024/2025.

Celui-ci confirme la lourdeur des stocks américains estimés à 53 Mt. De plus les opérateurs sont optimistes sur les rendements américains à l'approche de la floraison : la météo s'est globalement révélée favorable sur l'ensemble de la Corn Belt à l'exception d'inondations dans le nord-ouest qui pourraient conduire à terme à tempérer la hausse des surfaces. L'été s'engage donc sur une note négative pour les cours américains du maïs. A ce

titre, la concurrence à l'export entre maïs américain et maïs sud-américains sera à suivre notamment sur les marchés asiatiques comme la Chine où, à l'instar du Brésil depuis 2022, le maïs argentin a désormais droit de cité après un accord entre les deux pays. Cette concurrence est d'ores et déjà rude du fait de récoltes qui progressent rapidement en Argentine comme au Brésil.

Le maïs français soutenu par le blé

Si les prix du maïs français sont retombés dans le courant du mois de juin, ils n'ont pas suivi la forte baisse observée à Chicago à la fin du mois. Les prix physiques pour la récolte 2023 comme pour la récolte 2024 sont restés stables, entre 190 et 200 €/t selon les régions, de même que le contrat Euronext novembre 2024 qui reste compris dans un canal de prix entre 200 et 210 €/t.

Cette situation est due au fait que les prix du maïs français restent soutenus par ceux du blé. En effet, a contrario du bilan mondial du maïs, celui du blé reste tendu avec un ratio stocks/utilisations proche de ses plus bas historiques du fait de nombreux aléas climatiques chez les grands exportateurs mondiaux dont la France et la Russie. Dans cette situation, les prix du maïs sont déjà compétitifs par rapport au blé, notamment en alimentation animale. Ils peuvent donc difficilement baisser plus, le blé agissant alors comme un plancher pour le maïs.

Cet équilibre est cependant précaire. En effet, les prix du blé français sont mis sous pression de l'avancée de la récolte, ce qui est habituel, mais également par la très grande compétitivité des origines Mer Noire (Roumanie, Bulgarie, Ukraine, Russie) avec un écart pouvant aller jusqu'à 15 \$/t FOB sur les derniers appels d'offre des grands importateurs du bassin méditerranéen (Egypte, Algérie...). Toute baisse du blé fragilisera le plancher de prix du maïs.

Il faudra cependant rester attentif à la situation météo en Mer Noire. L'Europe de l'Ouest avec ses températures modérées et son été plutôt humide est un cas particulier. De la Pologne à la Russie et notamment en Mer Noire et

dans le Centre de l'Ukraine c'est un temps sec et surtout très chaud qui domine et qui, comme au printemps pour le blé, va s'avérer critique pour le maïs avec le début des floraisons.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET EUROPÉENNES

UN CONTEXTE POLITIQUE CHAMBOULÉ, UN COMBAT QUI NE CESSE PAS POUR L'AGRICULTURE

Début juin, alors que les yeux sont rivés sur les élections européennes pour le renouvellement des députés et de la Commission, le Président de la République décide la dissolution de l'Assemblée nationale. Une décision qui marque ainsi un coup d'arrêt aux débats en cours, et singulièrement pour le secteur agricole, celui de la loi d'orientation agricole (LOA). Si l'Europe va désormais retrouver son rythme de travail, la situation nationale manque quant à elle de visibilité faute de majorité absolue.

Toutefois, pour l'AGPM, les priorités restent les mêmes : maintenir l'accès aux facteurs de production en ayant un cadre politique et commercial limitant les situations de distorsion de concurrence, redonner de la compétitivité aux exploitations agricoles, améliorer leur protection face aux aléas avec un mécanisme assurantiel efficace et accessible.

Europe : Assurer compétitivité et durabilité de l'agriculture

Avec les renouvellements d'Ursula Van Der Leyen à la Présidence de la Commission et de Roberta Metsola au Parlement, dès le 18 juillet 2024, la voie engagée lors de la précédente mandature pourrait ainsi être poursuivie. Mais la recomposition de la coalition au Parlement et l'élection des Commissions devront être regardées de près, tant sur la présence et l'influence des députés français, que sur la place des connaisseurs et défenseurs de l'agriculture de production. Dans ses priorités, la Présidente de la Commission a rappelé l'objectif d'atteinte de la neutralité carbone à horizon 2050. Un Green Deal atténué dans son affichage, mais qui reste finalement central. Au cours des 100 premiers jours, Mme Van Der Leyen devrait présenter une vision pour l'agriculture et l'alimentation, ce qui manquait particulièrement au cours de son précédent mandat. Cette vision examinera comment assurer la compétitivité et la durabilité du secteur agricole à long terme « dans la limite de notre planète ». Sur le volet de l'eau, bien identifiée dans les priorités et jugée comme essentielle à notre sécurité alimentaire, la Présidente souhaite qu'une stratégie européenne de résilience pour l'eau soit adoptée pour assurer une gestion de la ressource et apporter une réponse aux pénuries d'eau. La dimension du commerce international



n'est pas oubliée, avec en particulier le maintien et l'amélioration des règles via une réforme de l'OMC et l'utilisation des instruments de défense commerciale autant que nécessaire. Mais au-delà des mots, le temps est désormais à l'action, et c'est bien sur ce volet que les agriculteurs attendent la Commission. Les questions budgétaires et la future réforme de la PAC seront rapidement à l'agenda. Et il s'agira de tenir compte de la recomposition du Parlement Européen, et d'une certaine perte d'influence des députés français, sur les sujets agricoles dans nos futures actions. Autant de sujets pour lesquels l'AGPM, en lien avec la CEPM, devra donc se mobiliser dès les prochaines semaines !

France : Une situation politique incertaine

Alors que les débats de la LOA battaient leur plein, voici désormais le projet de loi enterré et avec lui les quelques avancées obtenues autour de l'intérêt général majeur de l'agriculture. Place désormais à un nouvel hémicycle où la diversité des visions agricoles s'est accentuée : totalement absente de certaines déclarations politiques, certains évoquent la reconquête ou la protection de la souveraineté agricole quand d'autres affichent l'objectif d'une agriculture 100 % biologique au plus tard en 2050 avec une neutralité carbone à la même échéance. De grands écarts qui sont le miroir de la fragmentation de l'Assemblée et qui présagent de difficiles débats à venir. Et au-delà des batailles politiques à l'installation de l'Hémicycle, il restera à nommer un gouvernement pour l'action de la France. Pour l'agriculture, il y a urgence à reprendre les travaux engagés avant la dissolution sur la LOA en l'enrichissant d'éléments relatifs à la compétitivité ou sur la gestion de l'eau. Malgré ce contexte incertain, l'AGPM va donc reprendre son « bâton de pèlerin » pour cette nouvelle législature : elle va continuer à aller à la rencontre des députés, nouvellement élus ou non, en leur faisant (re)découvrir les enjeux de la production de maïs et la nécessité de raisonner la gestion de l'eau et le stockage en termes de perspectives économique. L'objectif de l'AGPM reste bien celui de disposer d'un cadre adapté à une production française de maïs résiliente et génératrice de valeur pour les agriculteurs, les filières et les territoires.

■ Difficultés d'approvisionnement en GPL

La chaîne d'approvisionnement en GPL risque est perturbée du fait d'un accident survenu sur le principal point de livraison au printemps et de la mise en maintenance d'un autre point de livraison en septembre. Alors que du fait des dates de semis les humidités à la récolte pourraient être élevées, l'AGPM recommande aux organismes stockeurs et aux agriculteurs sécheurs de se rapprocher de leur fournisseur habituel pour anticiper le remplissage des cuves et les commandes.

■ ECOPHYTO 2030

Le gouvernement a publié le 6 mai 2024 sa nouvelle stratégie Ecophyto 2030, qui prend la suite du Plan Ecophyto 2+. La forte pression mise par le réseau FNSEA/AS lors des mobilisations a permis d'obtenir des arbitrages positifs sur nos demandes principales. Ainsi, nous retenons la formalisation du principe « pas d'interdiction sans solutions » et l'abandon de l'indicateur franco-français NODU, remplacé par l'indicateur harmonisé européen HRI. Nous attendons la concrétisation de la suppression du conseil stratégique phytosanitaire et l'aménagement de la séparation vente-conseil, mis en suspend par la récente dissolution et l'arrêt des travaux parlementaires. Resteront des points de vigilance au travers des objectifs de baisse d'utilisation des phytosanitaires, de la défense des substances actives au niveau européen et de la réduction des distorsions de concurrence, à commencer par la mise en œuvre du principe de réciprocité et de mesures miroirs.

BILAN FRANÇAIS DU MAÏS			
Prévisionnel mai 2024 (1 000 t)		2022 /23	Prév. 2023 /24
Ressources	Stock départ	2 315	1 654
	Collecte	8 629	10 648
	Importations	667	330
Utilisations	FAB	2 441	2 750
	Util. humaines et indus.	2 535	2 280
	Exportations	3 813	4 123
	Autres	1 169	1 207
Stock final (ressources - utilisations)		1 654	2 271

